

DEMANDE

**D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE¹⁾
DE PROLONGATION D'OUVERTURE²⁾**

Monseigneur le Maire,
Je soussigné³⁾ BIRE Yannick
agissant en qualité de Tresorier du Tir Sportif le Pellerin
ai l'honneur de solliciter l'autorisation :
 - d'ouvrir un débit temporaire de 2^{ème} catégorie
 à La Salle Rigaudreau - Hall d'accueil
 du 07/02/2026 au 08/02/2026 à l'occasion de :
challenge annuel interclub du Tir Sportif
 - de tenir mon établissement ouvert la nuit
 du _____ au _____ jusqu'à _____ heures
 pour le motif suivant :

Veuillez agréer, M. Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.
Le 14.11.2025
(Signature)



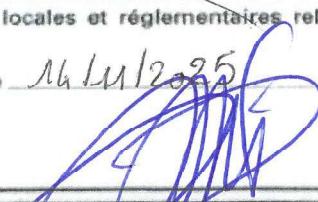
ARRÊTÉ DU MAIRE¹⁾

Je soussigné, Maire du Pellerin
 Vu l'article 2542-8 du Code général des collectivités territoriales ;
 Vu les articles L. 3334-1 et L. 3334-2 du Code de la santé publique ;
 Vu les articles 2212-1, 2212-2 et 2214-4 du Code général des collectivités territoriales ;
 Vu les arrêtés préfectoraux ;
 Vu la demande ci-dessus,

ARRÈTE :

Article premier. – Monsieur Bire Yannick
 - est autorisé à ouvrir un débit temporaire 2^{ème} catégorie
 du 07/02/2026 à 7^h00 au 08/02/2026 jusqu'à 20 heures
 à l'occasion de challenge Annuel interclub régional
 - est autorisé à prolonger l'ouverture de son établissement
 dans la nuit du _____ au _____ jusqu'à _____ heures
 pour le motif suivant
 à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives
 à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Le Pellerin le 14.11.2025
Le Maire,



AVIS DU MAIRE¹⁾

<input checked="" type="checkbox"/> FAVORABLE	Date <u>14.11.2025</u>
<input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE	Le Maire,
A LA DEMANDE CI-DESSUS	

(1) Rayer la mention inutile

(2) Nom - Prénom

Nous engageons nos produits par l'obligation impérative de faire exécuter l'acte par le Maire, à l'ordre de l'ATLANTIQUE

